



 **CYCLE :**

Formation à distance

 **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :**

Formation en ligne de manière
asynchrone



MASTER

MENTION
DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Objectifs



La 1^{ère} année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet aux apprenants d'acquérir des connaissances et des compétences dans l'appréhension par le Droit du phénomène délinquantiel.

Ce diplôme dispense des enseignements, majoritairement tournés vers le droit pénal et les sciences criminelles tout en proposant des matières d'ouverture afin d'assurer une formation complète compte tenu, d'une part, des examens professionnels et concours auxquels se destinent habituellement les apprenants s'intéressant aux questions pénales et, d'autre part, des emplois auxquels ils peuvent prétendre.

La 2nd année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet de consolider et d'approfondir les connaissances acquises en matière pénale. Outre des enseignements fondamentaux, la formation propose des cours spécialisés centrés sur l'étude de phénomènes criminels nouveaux, tels que la criminalité environnementale ou la cybercriminalité. Complétée par des séminaires de pratique professionnelle et un enseignement complet des dynamiques européennes et internationales, la formation permet d'acquérir des compétences renforcées dans l'analyse des problèmes liés à la criminalité, aussi bien d'un point de vue théorique que pratique. Cette deuxième année permettra aux apprenants de s'initier à la recherche et pour le parcours professionnel, la mise en oeuvre pratique des connaissances. Il est également indiqué pour la préparation des examens et concours juridiques.

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Master - (niveau 6-7)
Code RNCP : 38200

DURÉE :

24mois - Sept à Sept. N+2

VOLUME HORAIRE :

680h d'enseignements en asynchrone
22h d'examens

Publics visés

- Avocat, magistrat souhaitant se spécialiser
- Juriste spécialiste du contentieux
- Commissaire de police
- Etudiant en poursuite d'études

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- **En 1^{ère} année de Master**, les apprenants ayant obtenu un des diplômes de licence, ainsi que les personnes non-titulaires du diplôme de licence en vue d'obtenir un accès par validation partielle des acquis de l'expérience, validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.
- **En 2nde année de Master**, les apprenants ayant été sélectionnés à l'Université Toulouse Capitole en 1^{ère} année de Master mention Droit Pénal et Sciences Criminelles.

Sélection des candidats

- **L'admission en 1^{ère} année de Master** dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.
- **Pour les étudiants qui ont validé une 1^{ère} année de l'un des Masters de l'Université Toulouse Capitole**, l'accès en 2nde année de Master (Master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.
- **Pour les autres étudiants ayant validé un Master 1 autre que le parcours Droit pénal et Sciences Criminelles**, l'accès en 2nde année de Master (Master 2) est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation, que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le Master.

Programme

SEMESTRE 1

225h

- **UE1** : Droit pénal spécial : les infractions contre les biens 37,5h
- UE2** : Droit civil : les contrats d'affaires 37,5h
- UE3** : Droit international humanitaire et pénal 37,5h
- UE4** : Procédure pénale 37,5h
- UE5** : Droit pénal des affaires 37,5h
- **UE6** : Droit pénal international et européen 37,5h

SEMESTRE 2

225h

- **UE7** : Procédure civile 37,5h
- UE8** : Voies d'exécution 37,5h
- UE9** : Pénologie et criminologie 37,5h
- UE10** : Droit pénal spécial : les infractions contre les personnes 37,5h
- UE11** : Droit pénal du travail 37,5h
- **UE12** : Droit pénal des affaires publiques 37,5h

SEMESTRE 3

200h

- **UE1 : Enseignements fondamentaux**
 - Droit pénal général 25h
 - Droit pénal spécial 15h
 - Droit de la peine 15h
 - Procédure pénale 25h
 - Histoire du droit pénal et de la procédure pénale 10h
 - Doctrine et philosophie pénales 10h
- UE2 : Enseignements complémentaires**
 - Droit pénal international 10h
 - Droit pénal de l'Union européenne 10h
 - Droit pénal et CEDH 10h
 - Systèmes répressifs de droit comparé 10h
 - Droit pénal constitutionnel 10h
- UE3 : Enseignements spécialisés**
 - Droit pénal et données personnelles 10h
 - Droit pénal des affaires 10h
 - Droit pénal des mineurs 10h
 - Droit pénal de l'environnement 10h
 - Cybercriminalité 10h

SEMESTRE 4

30h

- **UE4 : Pratique professionnelle**
 - Pratique des droits de la défense 5h
 - Pratique des parquets 5h
 - Pratique du juge : JI, chambre de l'instruction, JLD, Juridictions de jugements 5h
 - Pratique de l'application des peines 10h
 - Pratique pénitentiaire 5h
- **UE5 : Voie professionnelle / voie recherche**
 - Rapport de stage (durée minimale du stage : 6 semaines)
 - Mémoire - Rédaction et soutenance

Responsables pédagogique

Paul Cazalbou, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Marc Segonds, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Professeurs des universités (liste indicative) :

- Marie Bardet ;
- Guillaume Beaussonie ;
- Antoine Botton ;
- Paul Cazalbou ;
- Amane Gogorza ;
- Corinne Mascala ;
- Sébastien Pellé ;
- Marc Segonds

Maîtres de conférences (liste indicative) :

- Marie-Cécile Amauger-Lattes ;
- Michel Attal ;
- Ludovic Azema ;
- Aurélie Cappello ;
- Yan Carpentier ;
- Hélène Christodoulou ;
- Barbara Drevet ;
- Joana Falxa ;
- Saïd Hamdouni ;
- Thomas Herran ;
- Julien Lagoutte ;
- Élise Letouzey ;
- Alice Mornet ;
- Sophie Sabathier ;
- Julia Schmitz

Professionnels (liste indicative) :

- Marine Cariven, Doctorante en Droit privé et sciences criminelles ;
- Frederick Dupuis, Avocat ;
- Jean-François Escourrou, Avocat ;
- Alistair Freeman, Avocat ;
- Élisabeth Gomez, Avocat ;
- Éloi Joseph, Docteur en Droit privé et sciences criminelles ;
- Camille Julla-Marcy, Procureure ;
- Tristan Oulmière, Doctorante en Droit privé et sciences criminelles ;
- Nicolas Ruinier-Caubet, Avocat ;
- Gregory Singer, Juge ;
- Déborah Zapala, Doctorante en Droit privé et sciences criminelles

Organisation


Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans. La formation débute au mois de **septembre de l'année N** pour s'achever au **mois de septembre de l'année N +2** par la soutenance du rapport de stage ou rapport d'activité ou mémoire de recherche. L'action de formation représente un volume horaire global de 702 heures (examens et accompagnement inclus).

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. **La plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7 durant la période d'inscription à la formation.**

Afin de favoriser votre insertion professionnelle, acquérir d'autres compétences et les valoriser, vous pouvez effectuer un stage en 1^{ère} année de Master (2 mois minimum) dans le courant de l'année universitaire.

En 2nde année, vous devez réaliser :

- Un stage de 6 semaines minimum ou un mémoire de recherche pour les apprenants en formation initiale
- Un stage de 6 semaines minimum, un mémoire de recherche, ou un rapport d'activité pour les apprenants en reprise d'étude

 Volume horaire global :
702 heures
(examens inclus)



- 22 heures d'examens
- 680 heures en distanciel asynchrone

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle. Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées :

Il existe une session unique d'examen dont les dates sont arrêtées en début d'année par l'établissement. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.

Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel.

La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées :

- Première année :
 - par un examen terminal et un contrôle continu pour les matières écrites,
 - par une épreuve orale à la fin de chaque semestre pour les autres matières.
- Seconde année :
 - pour l'UE1 : par un examen terminal écrit sur les matières choisies par l'équipe pédagogique d'une durée de 5h par matière
 - pour l'UE 2, 3 : par un oral commun.
 - pour l'UE5 : par un rapport de stage, un rapport d'activité ou un mémoire.

Débouchés Professionnels

- Professions juridiques et judiciaires : avocat, magistrat, commissaire de police mais aussi juriste spécialiste du contentieux
- Concours administratifs
- Enseignement et recherche

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2028*



- **Master 1** : entre 4 500 et 6 000 euros.
- **Master 2** : entre 5 500 et 7000 euros.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF pour le Master 2

*Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant. Informations non contractuelles, en attente du vote des instances.

Candidatures en ligne

• **Pour vous inscrire en Master 1** : Constituer un dossier sur la plateforme MonMaster durant la période du **17 février au 16 mars 2026**.



• **Pour vous inscrire en Master 2** : Constituer un dossier sur la plateforme eCandidatures durant la période du **4 mai au 1^{er} juin 2026**.



Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : droitpenal.foad@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1^{er} étage)

Document d'information non contractuel réalisé au 12/02/2026

CONTACT :

Capucine GENT
05.61.12.88.31
droitpenal.foad@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1^{er} étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
21, allée de Brienne
31000 Toulouse
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05.61.12.88.26

